

Le balisage a été réalisé sur trois circuits. Le départ se fait du Parking du Bourg vers le Chemin de l'ancienne Pompe où est affiché un plan du village.

Le balisage est essentiellement posé sur des piquets. Dans certains lieux, les circuits peuvent être indiqués par des repères sur les arbres, les poteaux ou sur les glissières de sécurité de l'autoroute.

**Les parcours peuvent se faire en vélo (VTC ou VTT)**

**Rouge : 5 Kms** - Passer devant le Bar « Au Rendez-vous des Amis » et la salle d'animation – avant le pont de l'autoroute, bifurquer à droite, la route devient chemin après les maisons – longer l'autoroute jusqu'au prochain pont et tourner à droite – traverser la D109 en direction du hameau «Amorges» – Au niveau du hameau prendre à droite - passer devant la ferme et suivre le balisage pour rejoindre le bourg de Dracé.

**Bleu : 7 Kms 800** - Passer devant la boulangerie et suivre la rue de La Croix des Lys jusqu'au calvaire - tourner à droite - passer sous le tunnel de l'autoroute pour arriver à la D32 - traverser et longer la Saône - emprunter la D9 sur quelques mètres en direction du bourg de Dracé - prendre le chemin qui part à gauche et suivre le balisage jusqu'au hameau « Le Quart » - tourner à droite sur la route goudronnée puis bifurquer à gauche et suivre le sentier qui mène au hameau « Les Cours». Avant de continuer le circuit pour rejoindre le bourg, en prenant sur votre gauche, vous pouvez découvrir la Chapelle Saint-Pancrace.

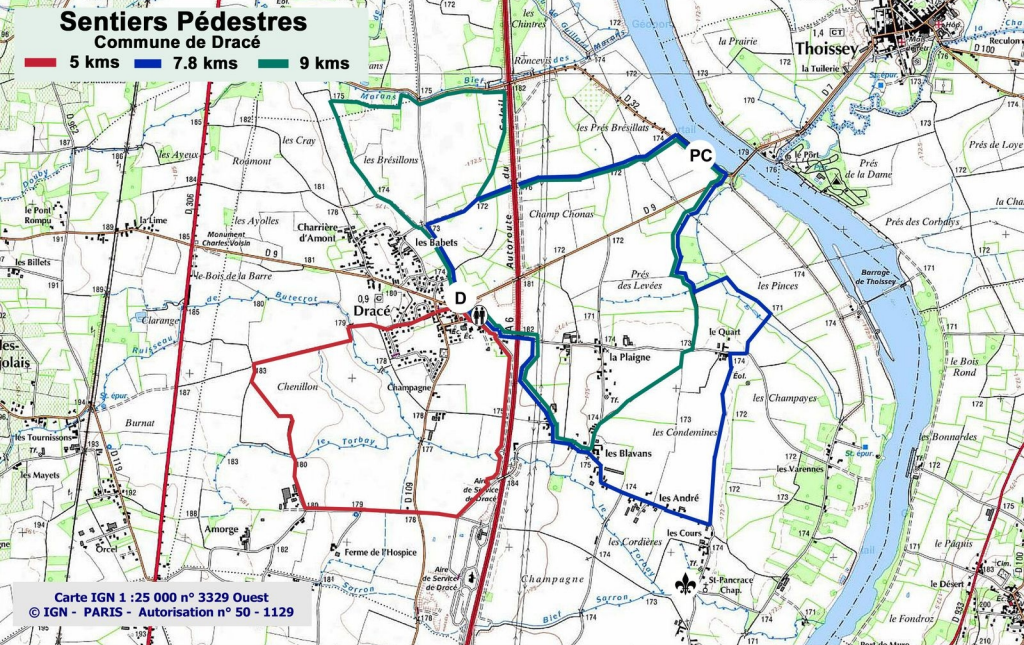
**Vert : 9 Kms** – Départ idem ci-dessus - prendre le sentier à gauche du calvaire de la Croix des Lys et suivre le balisage jusqu'à la D32 que vous emprunterez pour tourner à droite avant le pont de l'autoroute -rejoindre à nouveau la D32 - traverser et longer la Saône pour arriver sur la D9 à suivre sur quelques mètres en direction du bourg de Dracé – bifurquer à gauche et cheminer jusqu'à la route de « la Plaine » - tourner à droite puis prendre le sentier à gauche et continuer le parcours, en passant devant le calvaire (route des Trêches), pour rejoindre le bourg de Dracé.

**Note** : la signalétique repérée en jaune concerne des itinéraires de promenades et randonnées mis en place par le Département du Rhône (POIRP). Ces circuits font l'objet d'un cartoguide, en vente dans les Offices de Tourisme de Belleville, Beaujeu et Fleurie au prix de 5.00 €.

# Sentiers Pédestres

## Commune de Dracé

5 kms 7.8 kms 9 kms



Carte IGN 1 : 25 000 n° 3329 Ouest  
© IGN - PARIS - Autorisation n° 50 - 1129

**D** Départ Parking du bourg vers plan du village   **TT** Toilettes publiques   **🐕** Les animaux doivent être tenus en laisse.   **BALISAGE VERTICAL**  
**PC** Espace pelouse arboré pour pique-nique, non aménagé   **🏰** Site remarquable (Chapelle St Pancrace)

Nous demandons aux promeneurs de respecter la nature et les récoltes et de veiller à ne pas laisser de traces derrière leur passage (emballages, bouteilles...)